



Il n'y a pas une personne pareille...

Les membres de la Chambre de la sécurité financière le savent...

Personne n'a la même empreinte financière : les besoins varient, les profils des investisseurs sont nombreux, les situations financières fluctuent.

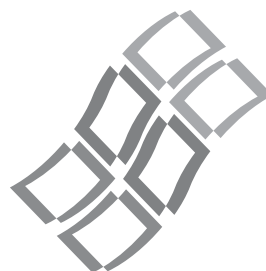
Que ce soit pour vos fonds communs de placements, votre planification financière, vos assurances de personnes, vos assurances collectives de personnes, vos plans de bourses d'études ou pour vos contrats d'investissement, nos membres ont l'obligation de bien connaître votre situation financière et vos besoins. C'est la loi! C'est vrai tout le temps, et c'est capital.

Luc Labelle, M.Sc.
Vice-président exécutif

30 000 professionnels
6 disciplines
Une seule option : **la compétence**

Parce que la compétence,
c'est votre meilleure protection.

www.chambresf.com



**CHAMBRE DE LA
SÉCURITÉ FINANCIÈRE**